

# Somme toute DRÔME

## DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

## Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

**Bilan au 30 juin 2010**

**Données disponibles au troisième trimestre 2010**

### Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 : 10,2% (comme au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009 de même qu'en Rhône-Alpes)
- 31 453 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.10 (+9,8% en un an contre +8,2% en région)
- 2 253 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (-1,1% en un an ; +6,0% en région)
- 14 735 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2010 par Pôle Emploi (hausse de 6,7% en un an contre +21,4% en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2008 (secteur privé) : 3,4%

## Le contexte départemental

L'essentiel de l'activité économique de la Drôme se situe le long de la vallée du Rhône. Cette zone desservie par les grands axes de communication (ferroviaires, routiers et autoroutiers) concentre également la majorité de la population. Les activités en lien avec le transport et la logistique sont bien représentées. Le secteur industriel est surreprésenté dans le département par rapport à la moyenne régionale avec une présence importante de l'industrie textile et de la sous-traitance aéronautique. La viticulture et l'agriculture sont également très implantées sur le territoire qui est d'ailleurs un département moteur pour le développement biologique aussi bien au niveau de l'agriculture biologique que des cosmétiques.

Grâce à la spécificité de son tissu économique, notamment du grand nombre de petites et très petites entreprises, le département de la Drôme a été relativement moins touché que d'autres par la crise économique, même si le secteur de la chimie a souffert. Le taux de chômage du département, déjà élevé avant la crise, a ainsi enregistré l'augmentation la moins rapide des départements rhônalpins : +1,6 points entre juin 2008 et juin 2010, contre +2,3 points pour la région Rhône-Alpes sur la même période. Il n'en demeure pas moins que la Drôme conserve le taux de chômage le plus élevé de la région. Il s'élève à 10,2% de la population active à la fin du mois de juin 2010 contre 8,6% en Rhône-Alpes.

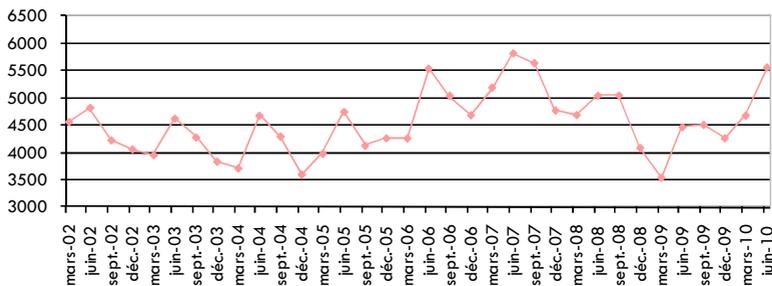
Les effectifs salariés du secteur privé ont progressé de 1,7% dans la Drôme entre fin juin 2009 et fin juin 2010 (+0,7% pour l'ensemble de la région) fortement influencés par la croissance des emplois dans le secteur des services (+3,2% contre +2,6% en Rhône-Alpes). Sur un an, la progression du nombre de demandeurs d'emploi tout public (+9,8%) a été plus prononcée qu'en Rhône-Alpes (+8,2%). En revanche, entre juin 2009 et juin 2010, le nombre de Demandeurs d'Emploi Travailleurs Handicapés a diminué de 1,1% contre une augmentation de 6% en Rhône-Alpes.

# L'emploi

## L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

L'évolution de l'intérim est un bon reflet de la conjoncture du marché du travail. En effet, l'activité intérimaire est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de croissance économique ou de conjoncture défavorable.

**Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans la Drôme**



Source : UNEDIC, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

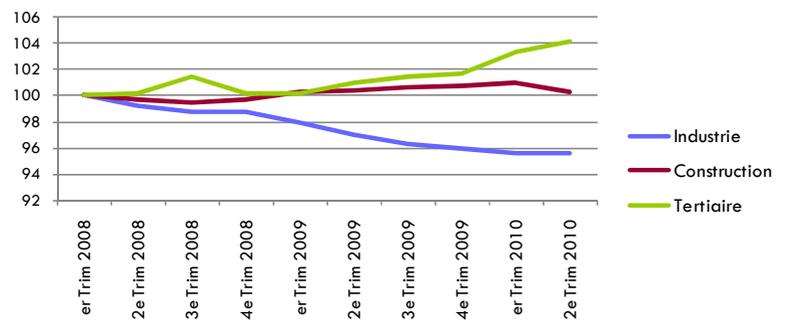
Dans la Drôme, comme le montre le graphique 1, l'activité intérimaire est cyclique avec notamment un pic annuel au mois de juin. Il est vraisemblablement lié aux activités saisonnières de tourisme et agricoles bien implantées dans le département. Entre les mois de juin 2009 et 2010, le nombre moyen de missions d'intérim en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois a augmenté de 24% dans le département, de façon moins prononcée qu'au niveau régional (+37%). De même, l'augmentation enregistrée entre mars et juin 2010 est moins marquée dans la Drôme par rapport à l'évolution enregistrée au niveau régional (+19% contre +25%).

La répartition par secteur d'activité montre que les salariés du département sont relativement plus nombreux qu'au niveau régional à travailler dans le secteur de l'industrie et, dans une moindre mesure, dans celui de la construction. À l'inverse, le secteur tertiaire est sous-représenté (65,3% dans la Drôme contre 68,3% en Rhône-Alpes). Comme au 1<sup>er</sup> trimestre 2010, l'emploi total dans la Drôme connaît une progression au 2<sup>ème</sup> trimestre, ce qui porte à 1,7% la hausse annuelle entre juin 2009 et juin 2010, supérieure à celle enregistrée au niveau régional (+0,7%).

**Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la Drôme au 30 juin 2010**

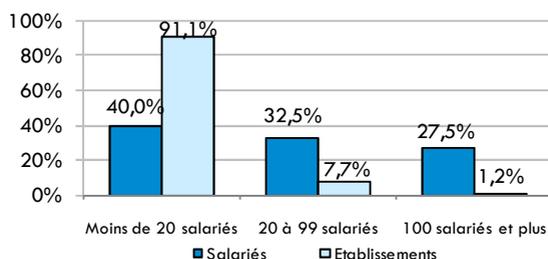
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	53	0,0%	ND
Industrie	32 710	24,9%	-1,4%
Construction	12 874	9,8%	-0,1%
Tertiaire	85 940	65,3%	3,2%
<b>Total</b>	<b>131 577</b>	<b>100%</b>	<b>1,7%</b>

**Graphique 2 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la Drôme (base 100 depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2008)**



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

**Graphique 3 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement dans la Drôme fin 2009**



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2009, données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

Cette évolution est largement portée par le secteur tertiaire dont l'évolution annuelle atteint 3,2% tandis que le secteur de l'industrie voit ses effectifs diminuer de 1,4% en un an (Tableau 1).

Les effectifs du secteur de la construction avec une évolution annuelle de -0,1% restent à peu près stables dans le département alors qu'au niveau régional l'évolution annuelle s'élève à -2,1%.

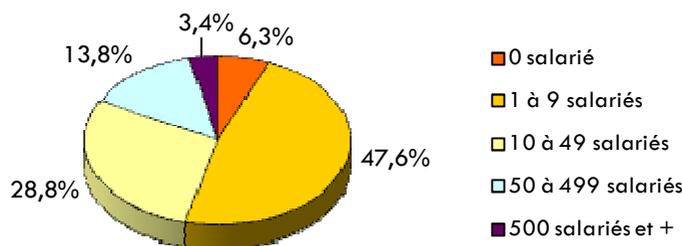
Entre fin 2008 et fin 2009, alors que le nombre global d'établissements augmente de 1,8%, les effectifs salariés dans leur ensemble restent stables. En effet, la légère baisse des effectifs dans les établissements de plus de 20 salariés est compensée par l'augmentation des effectifs dans les établissements de petite taille qui représentent 91% des établissements du département (Graphique 3).

## Les offres d'emploi

**Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans la Drôme au cours du premier semestre**

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	5 593	38,0%	13,6%
Offres temporaires	6 933	47,1%	3,7%
Offres occasionnelles	2 209	15,0%	0,4%
<b>Offres d'emploi enregistrées</b>	<b>14 735</b>	<b>100%</b>	<b>6,7%</b>

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

**Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans la Drôme au premier semestre 2010**

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Après les baisses enregistrées aux 1<sup>ers</sup> semestres 2008 et 2009, on note un retour à la hausse du nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans la Drôme au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010, même si elle est nettement moins marquée qu'au niveau régional (+6,7% contre +21,4%). Ce sont les offres en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée de plus de 6 mois qui progressent le plus (+13,6%) (Tableau 2).

Plus de la moitié (53,9%) de ces offres proviennent de petits établissements de moins de 10 salariés (51,3% au niveau régional) (Graphique 4).

Parallèlement, selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010, le nombre de projets de recrutement pour l'année s'élève à 21 824 dans le département. Dans 41% des cas ces recrutements envisagés sont jugés difficiles, chiffre similaire à celui enregistré pour l'ensemble de la région.

**Définitions**

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois  
Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois  
Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

## L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Concernant l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, la Drôme affiche un taux d'emploi direct de 3,4% pour l'année 2008, supérieur à celui observé au niveau régional (3,0%) (Tableau 3).

Dans le département, 2 009 personnes en situation de handicap (ETP) sont employées dans 588 établissements parmi les 781 assujettis\*\*. Elles représentent 7,6% des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la région et enregistrent la plus forte augmentation de la région par rapport à 2007 (22,4%). Près de la moitié des bénéficiaires du département (48,3%) est employée dans le secteur tertiaire. La part des femmes parmi les bénéficiaires est plus faible dans le département qu'au niveau régional (32% contre 35%) tandis que celle des moins de 25 ans est la plus élevée des départements rhônalpins (3,0%). Par ailleurs, les salariés bénéficiaires du département sont relativement plus nombreux à bénéficier d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (70,2% d'entre eux contre 63,4% pour l'ensemble des bénéficiaires rhônalpins).

Dans la fonction publique, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap (hors éducation nationale) s'élève à 4,1% dans la Drôme en 2008 contre 4,5% pour l'ensemble de la région (cf. résultats du CRDI).

**Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct\* 2008 par département en Rhône-Alpes (secteur privé)**

	Nb d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	Taux d'emploi direct* 2008
Ain	2 248	3,2%
Ardèche	1 088	3,7%
Drôme	2 009	3,4%
Isère	5 052	3,1%
Loire	3 777	4,1%
Rhône	8 381	2,5%
Savoie	1 464	3,0%
Haute-Savoie	2 409	2,9%
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>26 426</b>	<b>3,0%</b>

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2008, extraction au 10/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

\* Taux d'emploi direct : nombre d'unités bénéficiaires liées aux salariés bénéficiaires effectivement employés / effectif d'assujettissement.

\*\* Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

# Le chômage

**Attention, rupture dans les séries statistiques :** les chiffres de cette publication ne sont pas comparables avec ceux des publications précédentes. En effet, suite à **l'interruption des remontées d'informations vers Pôle emploi de la liste des personnes obtenant l'AAH**, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) **hors bénéficiaires de l'AAH seule** sont pris en compte dans ce document. Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut également être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

## L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

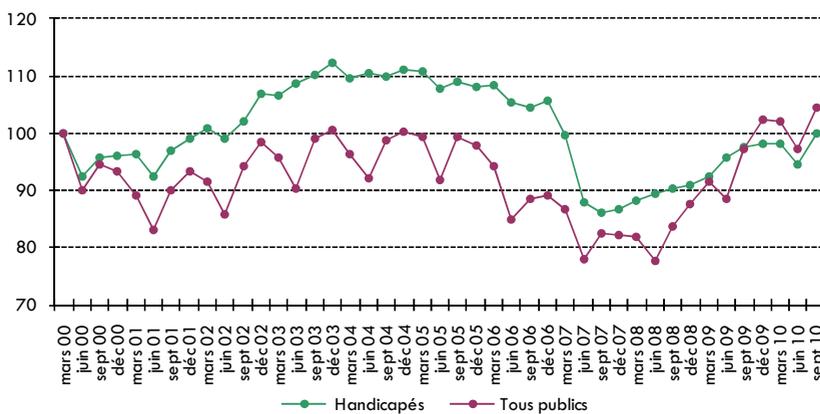
**Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans la Drôme au 30 juin 2010**

	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	1 734	69,4%	-3,6%	17 944	52,4%	8,2%	19 678	53,6%	7,0%
Catégorie B	232	9,3%	6,9%	4 489	13,1%	8,0%	4 721	12,8%	8,0%
Catégorie C	287	11,5%	9,1%	6 767	19,8%	20,0%	7 054	19,2%	19,5%
Catégorie D	72	2,9%	-8,9%	2 332	6,8%	40,1%	2 404	6,5%	37,8%
Catégorie E	173	6,9%	51,8%	2 712	7,9%	50,2%	2 885	7,9%	50,3%
<b>Total</b>	<b>2 498</b>	<b>100%</b>	<b>1,1%</b>	<b>34 244</b>	<b>100%</b>	<b>14,7%</b>	<b>36 742</b>	<b>100%</b>	<b>13,7%</b>

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.  
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule**.

Avec près de 2 800 demandeurs d'emploi supplémentaires inscrits en catégories A, B, C, la Drôme compte 31 453 inscrits à Pôle Emploi à la fin du mois juin 2010, soit une progression de 9,8% en un an, supérieure à celle observée au niveau régional (+8,2%). Le département conserve le taux de chômage le plus élevé de la région, supérieur de 1,6 point à la moyenne régionale. Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010, il s'établit à 10,2% de sa population active contre 8,6% en Rhône-Alpes.

**Graphique 5 : Evolution trimestrielle de la demande d'emploi dans la Drôme (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)**



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

**Précaution de lecture :** Les tendances observées sur le graphique 5 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

rester prudents quant à l'interprétation de ces chiffres qui peuvent être sous-estimés du fait des changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005. D'autres hypothèses peuvent également être avancées pour expliquer le moindre accroissement des demandeurs handicapés relativement à l'ensemble du public : la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 ainsi que le développement des actions, notamment de l'Agefiph, qui ont pu favoriser le maintien en emploi des bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.

Dans le département, les demandeurs d'emploi handicapés, hors bénéficiaires de l'AAH, représentent en juin 2010 7,2% de l'ensemble des demandeurs du département, proportion supérieure de 0,8 point à la moyenne régionale.

En revanche, la Drôme est le seul département de la région où le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap, hors bénéficiaires de l'AAH seule, diminue entre juin 2009 et juin 2010 (-1,1% contre une hausse de 6% en Rhône-Alpes). Suite à l'interruption des remontées d'informations de la liste des personnes disposant de l'AAH vers Pôle Emploi, les données relatives aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule traduisent plus objectivement la réalité de l'évolution dans le temps de la demande d'emploi des personnes en situation de handicap.

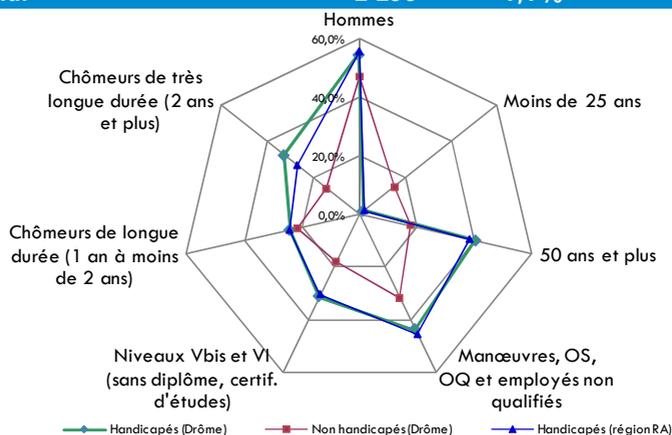
Cependant, de manière générale, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est toujours moins favorable que pour l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées. Il faut donc

## Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Pour les demandeurs d'emploi tous publics, entre fin juin 2009 et fin juin 2010, ce sont les chômeurs de longue durée et de très longue durée qui enregistrent les plus fortes augmentations relatives (respectivement +26% et +26,6%) ainsi que ceux âgés de 50 ans et plus (+15,6%). La progression est également plus importante pour les hommes que pour les femmes (+11,4% contre +8,3%). Pour les demandeurs handicapés, comme pour l'ensemble du public, les chômeurs de très longue durée enregistrent une progression importante (+18,3%), de même que les 50 ans et plus (+5,8%), dont la part est plus élevée qu'au niveau régional. Les chômeurs de très longue durée sont également plus représentés dans le département par rapport à la moyenne régionale (Graphique 6).

**Tableau 5 et graphique 6 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans la Drôme au 30 juin 2010**

	Handicapés		Non handicapés		Tous publics	
	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois
Homme	1 233	-2,6%	13 723	12,9%	14 956	11,4%
Femme	1 020	0,8%	15 477	8,8%	16 497	8,3%
Moins de 25 ans	42	-4,5%	4 415	6,4%	4 457	6,2%
De 25 à 49 ans	1 297	-5,3%	19 564	10,0%	20 861	8,9%
50 ans et plus	914	5,8%	5 221	17,5%	6 135	15,6%
Non qualifié	986	-1,2%	9 280	12,1%	10 266	10,7%
Qualifié	1 266	-1,0%	19 844	10,1%	21 110	9,3%
Sans diplôme, certif. d'études	702	-1,5%	5 301	13,2%	6 003	11,3%
CAP, BEP	1 084	0,0%	11 860	10,0%	12 944	9,1%
Bac et plus	467	-2,7%	12 006	10,3%	12 473	9,8%
Moins de 6 mois de chômage	556	-10,3%	11 192	-1,1%	11 748	-1,6%
6 mois à moins de 12 mois	425	-13,6%	7 617	8,9%	8 042	7,5%
1 an à moins de 2 ans	541	-1,3%	6 226	29,1%	6 767	26,0%
2 ans et plus	731	18,3%	4 165	28,2%	4 896	26,6%
<b>Total</b>	<b>2 253</b>	<b>-1,1%</b>	<b>29 200</b>	<b>10,7%</b>	<b>31 453</b>	<b>9,8%</b>



Precision : Sont entendus par demandeurs d'emploi non qualifiés, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les postes dits qualifiés correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Près de 30% des demandeurs d'emploi en situation de handicap de catégories A, B et C, hors bénéficiaires de l'AAH seule, sont inscrits dans l'une des deux agences locales Pôle Emploi de Valence et près d'un quart dans celle de Romans-sur-Isère. Avec une évolution de +6,3%, l'agence de Valence centre enregistre la plus forte augmentation relative du public en situation de handicap entre juin 2009 et juin 2010 (Tableau 6).

**Tableau 6 : Les agences locales Pôle Emploi dans la Drôme au 30 juin 2010**

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Valence Est	352	15,6%	0,0%	4 606	15,8%	7,1%
Valence Centre	302	13,4%	6,3%	3 533	12,1%	14,4%
Romans sur Isère	559	24,8%	-1,4%	6 516	22,3%	7,9%
Montélimar	327	14,5%	-2,4%	4 144	14,2%	10,5%
Pierrelatte	271	12,0%	-10,0%	4 028	13,8%	8,1%
Crest	232	10,3%	2,2%	3 652	12,5%	17,8%
Tournon sur Rhône	207	9,2%	-1,4%	2 695	9,2%	15,2%
<b>Total</b>	<b>2 250</b>	<b>100%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>29 174</b>	<b>100%</b>	<b>10,8%</b>

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

**Précision** : 29 demandeurs d'emploi, handicapés ou non, sont suivis dans le cadre de la Convention de Reclassement Professionnelle (CRP). Ils sont pris en charge par une équipe de reclassement personnalisé (couvrant un ou plusieurs bassins ou un département) et ne sont donc pas rattachés à une agence locale. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans la ligne total du tableau 6.

## Les entrées et les sorties du chômage

La Drôme a enregistré 832 entrées au chômage en catégories A, B et C concernant les personnes en situation de handicap, hors bénéficiaires de l'AAH seule, au cours du premier semestre 2010, soit une baisse de 0,7% sur un an (-1,6% en région) qui contraste avec l'augmentation observée pour les personnes non bénéficiaires de l'obligation d'emploi (+1,9%). Ces entrées concernent dans 85,7% des cas des personnes qui avaient déjà été inscrites à Pôle Emploi auparavant ; par ailleurs, 42% de ces entrées récurrentes sont intervenues moins de 6 mois après la sortie précédente contre 35% pour les personnes non bénéficiaires de l'obligation d'emploi (Graphique 7).

Sur la même période, 998 sorties du registre du chômage pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap, hors bénéficiaires de l'AAH seule, ont été enregistrées, soit une hausse de 13,9% du nombre de sorties sur un an (+11,7% au niveau régional). Les reprises d'emploi (19% des sorties) augmentent de 5%. L'absence au contrôle, principal motif de sortie avec 44% des cas, progresse de près d'un quart sur un an (Tableau 8).

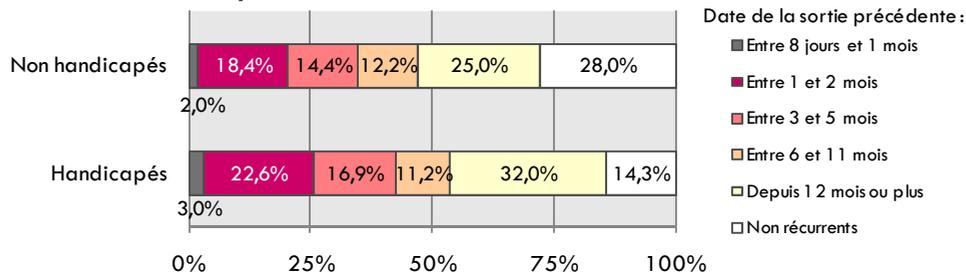
**Tableau 7 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans la Drôme au premier semestre 2010**

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	139	16,7%	-12,0%	2 344	11,7%	-25,4%
Licenciements économiques	20	2,4%	-39,4%	564	2,8%	-42,7%
Autres licenciements	119	14,3%	-4,8%	1 780	8,9%	-17,6%
Rupture conventionnelle de contrat	18	2,2%	ND	1 001	5,0%	ND
Démission	12	1,4%	-53,8%	807	4,0%	-7,3%
Fin de contrat	118	14,2%	-17,5%	4 665	23,3%	-12,0%
Fin de mission d'intérim	29	3,5%	-27,5%	1 175	5,9%	-32,1%
Première entrée	ND	ND	ND	803	4,0%	-6,4%
Reprise d'activité	121	14,5%	-19,3%	1 646	8,2%	-6,0%
Autres	393	47,2%	27,2%	7 618	38,0%	36,4%
<b>Total</b>	<b>832</b>	<b>100%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>20 059</b>	<b>100%</b>	<b>1,9%</b>

Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. ND : Non diffusable.

**Précisions :** Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'incapacité physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Graphique 7 : Réurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, dans la Drôme au premier semestre 2010**



Source : Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : 85,7% des entrées à Pôle Emploi des demandeurs en situation de handicap sont des réinscriptions contre 72% pour les demandeurs non bénéficiaires. 22,6% de ces entrées ont eu lieu suite à une sortie enregistrée entre 1 et 2 mois auparavant, 18,4% pour les personnes non handicapées.

**Tableau 8 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans la Drôme au premier semestre 2010**

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	187	18,7%	5,1%	5 345	25,0%	8,2%
Entrée en stage	75	7,5%	-8,5%	893	4,2%	27,4%
Arrêt maladie	86	8,6%	0,0%	1 050	4,9%	7,9%
Dispense	20	2,0%	-25,9%	191	0,9%	-37,8%
Autres arrêts	31	3,1%	-13,9%	701	3,3%	11,3%
Total arrêts de recherche	137	13,7%	-8,1%	1 942	9,1%	1,7%
Changement d'agence	24	2,4%	-11,1%	661	3,1%	14,6%
Absence au contrôle	437	43,8%	24,5%	9 084	42,5%	8,9%
Radiation	62	6,2%	59,0%	1 766	8,3%	28,3%
Autres cas	76	7,6%	52,0%	1 675	7,8%	29,6%
<b>Total</b>	<b>998</b>	<b>100%</b>	<b>13,9%</b>	<b>21 366</b>	<b>100%</b>	<b>11,7%</b>

Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine VANDELDE, Chargée d'études statistiques et Murielle KOEHLIN-ARSAC, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Décembre 2010.

#### Définitions :

##### **Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

##### **Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

#### Pour plus d'information...

##### **INSEE Rhône-Alpes Conjoncture**

Note de conjoncture n°12, octobre 2010 - La dynamique de la demande intérieure soutient la sortie de crise - synthèse conjoncturelle du deuxième trimestre 2010. Publication téléchargeable sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

##### **Pôle emploi et le Crédoc**

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010

##### **Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes**

Les chiffres clés de la Drôme, édition 2009-2010. Publication téléchargeable sur [www.rhone-alpes.cci.fr](http://www.rhone-alpes.cci.fr)

##### **Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes**

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPHP et CRDI RA - déclarations 2009, effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

##### **Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes**

Repères & Analyses Drôme, emploi salarié, 2<sup>ème</sup> trimestre 2010. Publication téléchargeable sur [www.emploi-rhonealpes.fr](http://www.emploi-rhonealpes.fr)

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site [www.handiplace.org](http://www.handiplace.org) à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses **études** et **périodiques** dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES.  
DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'INFORMATIONS  
POUR L'EMPLOI  
DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### **CRDI Rhône-Alpes**

#### **Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées**

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : [observatoire@handiplace.org](mailto:observatoire@handiplace.org)



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.